

Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM)/9e session du conseil d'administration

Un tournant décisif pour l'avenir de l'Institution

F.A.

Libreville/Gabon

EN prélude à la 9e session ordinaire du conseil d'administration de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM), qui se tient, demain, le secrétaire générale du ministère des Transports, Jonas Lola Mvou, a ouvert, hier, la cérémonie de lancement des travaux du Comité des experts en charge de préparer de ladite session ministérielle. En présence des représentants des États membres du Conseil d'administration, du secrétaire générale de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC), du représentant de l'Organisation maritime internationale et de l'Union des conseils des chargeurs africains. En effet, deux jours durant, les représentants des 15 pays membres du conseil d'administration de l'ARSTM devront, non seulement élire et installer un nouveau bureau du Comité des experts, mais également présenter et examiner les différents rapports avant d'en adopter un, qui sera,



Photo : FA

Les officiels dont le Secrétaire général du ministère des Transports, Jonas Lola Mvou (au centre).



Photo : FA

Les participants aux travaux et les experts présents à la cérémonie d'ouverture.

sur proposition du Comité de la Guinée. Pour le secrétaire général du ministère des Transports, ces travaux vont

constituer un tournant décisif pour l'avenir de cette institution sous-régionale de formation maritime. En effet, « grâce à votre expertise, je reste persuadé qu'à travers les contributions de chacun d'entre vous, vous allez nous proposer des réformes nécessaires à la durabilité de notre institution commune de formation maritime de la sous-région », a souligné M. Lola Mvou. Cette réunion, selon le directeur général de l'ARTSM, Karim Coulibaly, vient à point nommé car, « elle fonde un grand espoir pour l'avenir de l'Académie (...). Après six années d'interruption, cette session marque la reprise des activités du conseil d'administration de l'Académie. » Le Gabon devra donc assurer la présidence de la session ministérielle conformément à l'article 5 du règlement intérieur du conseil d'administration de l'ARSTM, qui stipule que «... si le conseil se tient hors du siège de l'Académie, le pays hôte en assure automatiquement la présidence ». Les travaux du comité des experts prennent fin, cet après-midi, à l'hôtel Méridien.

Appui à la gouvernance

Signature d'un contrat ce matin entre l'ANGTI et le FED

F.A.

Libreville/Gabon

Dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance sectorielle (PAGOS), le ministère des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, neuf Petites et moyennes entreprises (PME) et le bureau d'Études techniques de l'entretien routier procèdent, ce matin, à la signature d'un contrat d'une valeur globale de six cent trente millions (630 000 000) francs CFA, cofinancés par le budget de l'État, via l'Agence nationale des grands travaux et d'infrastructure (ANGTI), et le 10e Fonds européen de développement (FED).



Ma terre, ma richesse

COORDINATION GENERALE PROGRAMME GRAINE CONSULTATION PUBLIQUE GRAINE LOUETSI - WANO

à Libreville

Dans le cadre de ses activités, la Coordination Générale du Programme GRAINE organise à l'attention des ressortissants du département de la LOUETSI - WANO à Libreville, Une journée de CONSULTATION PUBLIQUE.

Objectif : Echanger sur les enjeux du projet du palmier à huile à LEBAMBA

SONT INVITÉS:

- Les membres du gouvernement
- Les experts
- Les cadres
- Les étudiants
- Les ONG et Organismes de défense de la nature
- Les représentants des administrations concernées
- Les élus locaux et nationaux

Date: Vendredi 26 Février 2016

Lieu: Chambre de commerce

Heure: 14H30

Tous les ressortissants du département de la LOUETSI-WANO résidant ou de passage à Libreville sont conviés

Contacts: 06 24 32 95 / 06 34 06 18 / 03 31 27 31

